

## Le français sur objectifs universitaires : un chantier en cours

Raphaël Bruchet

Universitat de València

[raphael.bruchet@uv.es](mailto:raphael.bruchet@uv.es)

### Résumé

Le français sur objectifs universitaires est un concept émergent qui occupe une place de plus en plus importante dans les recherches des didacticiens et des linguistes. L'objectif est de favoriser une meilleure intégration des étudiants allophones au sein du système universitaire français en leur offrant les outils linguistiques, méthodologiques et culturels nécessaires qui leur permettront de suivre une partie ou l'ensemble d'un cursus avec plus d'autonomie tout en améliorant leurs chances de réussite. Cet engouement pour ce nouveau concept nous invite à réfléchir sur les premières théorisations et pratiques dans ce domaine.

### Mots-clés

Didactique des langues-cultures, français langue étrangère, français sur objectifs spécifiques, français sur objectifs universitaires, méthodologie universitaire, coopération universitaire internationale.

## 1. Introduction

Le français sur objectifs universitaires est un concept émergent qui occupe une place de plus en plus importante dans les recherches des didacticiens et des linguistes. Les colloques et publications sur ce sujet commencent d'ailleurs à être de plus en plus fréquents. Nous pouvons également avancer que ce concept répond en outre à une véritable demande et remporte un franc succès, des formations spécifiques voient progressivement le jour dans les universités et les centres de langue tant en France qu'à l'étranger. Le F.O.U. se donne de fait pour objectif une meilleure intégration des étudiants allophones au sein du système universitaire français en leur offrant les outils linguistiques, méthodologiques et culturels nécessaires qui leur permettront de suivre une partie ou l'ensemble d'un cursus avec plus d'autonomie tout en améliorant leurs chances de réussite.

Cet engouement pour ce nouveau concept peut donc être relié à la fois à la démocratisation des échanges universitaires internationaux, ce qui implique l'apparition de nouveaux besoins en terme de formation, et à la volonté d'améliorer l'accueil des étudiants allophones dans les universités françaises, d'où la nature pluridisciplinaire des recherches menées dans ce domaine, situées au croisement de l'analyse du discours, de la méthodologie du travail universitaire et de la didactique des langues-cultures, et relevant aussi des politiques linguistiques et éducatives. Mais où en sont à présent les recherches et les actions développées dans le cadre du français sur objectifs universitaires ?

Nous reviendrons, pour aborder cette question, sur la naissance et l'évolution de ce jeune concept qui se base sur la démarche du français sur objectifs spécifiques tout en créant sa propre identité. Nous nous intéresserons, ensuite, aux grandes tendances didactiques dans ce domaine et nous nous pencherons également sur quelques exemples

de recherche-action afin de tenter d'illustrer notre propos de manière plus concrète. Nous aborderons, dans une dernière partie, les questions d'institutionnalisation de ce concept en analysant divers aspects tels que les différentes collaborations et synergies possibles pour la mise en œuvre des dispositifs de formation et la préparation des supports de cours. Le français sur objectifs universitaires étant un concept émergent et en pleine évolution, « un chantier en cours », nous souhaitons présenter les premières théorisations et pratiques dans ce domaine.

## **2. Quelle identité pour le Français sur Objectifs Universitaires ?**

Nous parlons de plus en plus du français sur objectifs universitaires : des colloques internationaux sont organisés sur ce sujet, des thèses de doctorat sont en cours de préparation ou ont été récemment soutenues, des enseignants-chercheurs se spécialisent dans ce domaine, etc. Mais savons-nous réellement ce qu'est le F.O.U.<sup>1</sup> ? Il est de fait encore actuellement complexe d'attribuer une idée claire et précise, une définition, à ce nouveau concept. Nous parlerons plutôt dans notre travail d'un concept en construction. Nous nous trouvons d'ailleurs souvent face à plusieurs termes lorsque nous abordons ce domaine : français sur objectif(s) universitaire(s), français langue universitaire, français langue académique, français sur objectifs académiques, etc. Cette pluralité d'appellations montre principalement trois choses : le champ du F.O.U. est en train de se construire, il se trouve au cœur d'un réseau de disciplines universitaires connexes, il connaît des approches et des démarches plurielles.

L'évolution de la didactique du français langue étrangère, encore plus particulièrement du français sur objectifs spécifiques, est la plupart du temps liée au besoin de s'adapter à de nouveaux publics d'apprenants qui représentent une véritable demande en termes d'offre de formation. C'est alors ainsi que la didactique du F.L.E. tente d'apporter des solutions en élaborant de nouvelles approches et démarches méthodologiques. L'intérêt pour le F.O.U. est bien évidemment lié à la forte démocratisation durant ces dernières décennies de la mobilité universitaire internationale. Ce processus connaît plusieurs étapes successives : les premières vagues d'accueil d'étudiants étrangers au sein des universités françaises ont débutées dans les années 1960-1970, touchant principalement des étudiants boursiers des filières scientifiques et juridiques, divers programmes européens et internationaux de mobilité universitaire<sup>2</sup> ont ensuite vu le jour dans les années 1980 et se sont développés jusqu'à nos jours et, comme nous le font remarquer Jean-Marc Mangiante et Chantal Parpette dans leur ouvrage intitulé *Le français sur*

---

<sup>1</sup> Nous retenons, dans notre article, l'appellation Français sur Objectifs Universitaires, celle-ci étant la plus utilisée dans les recherches actuellement menées sur ce sujet et elle nous semble aussi être la plus appropriée, notamment dans le cadre de l'approche actionnelle de l'enseignement-apprentissage du Français Langue Etrangère. Divers projets de recherche ont, entre autres, été initiés à partir du colloque international « Le français sur objectifs universitaires » organisé du 10 au 12 juin 2010 à l'Université de Perpignan.

<sup>2</sup> Le programme ERASMUS, programme d'échange d'étudiants et d'enseignants-chercheurs entre les universités partenaires en Europe, a été lancé en 1987. Il fait partie du Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie géré par la Direction Générale de l'Éducation et de la Culture de la Commission européenne.

*objectif universitaire*, « on assiste aujourd’hui à une diversité plus grande des spécialités choisies, des niveaux d’accès et des niveaux de langue » (Mangiante & Parpette, 2011 : 5). On peut toutefois, comme le signalent les deux auteurs, « dégager un projet commun à tous les étudiants étrangers et par conséquent un objectif unique de formation : l’intégration à l’enseignement supérieur en langue française » (*Idem* : 5). Nous n’avons pas affaire ici à un public complètement nouveau dans le domaine du F.L.E. mais plutôt en pleine expansion, avec des besoins d’accompagnement et de suivi réellement croissants et de plus en plus diversifiés au sein des établissements d’accueil. D’après les chiffres du Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche<sup>3</sup>, il y a actuellement en France environ 284 600 étudiants étrangers, soit 12% de l’effectif de tout l’enseignement supérieur. Cette progression est fort probablement due à la politique volontariste de l’Etat français dans la promotion de son système universitaire ainsi qu’à l’équivalence des diplômes en Europe. La mobilité universitaire internationale représente à présent une réalité et un atout reconnu par tous. La question de l’accueil et de la préparation des étudiants allophones dans l’enseignement supérieur français devient alors naturellement une préoccupation majeure pour les enseignants-chercheurs et les responsables de formations des universités et des grandes écoles. Signalons aussi que « cette préoccupation émerge entre autres du constat des difficultés rencontrées par les étudiants étrangers durant leur parcours universitaire. [...] En moyenne, le taux de réussite des étudiants étrangers est 40% inférieur à celui des étudiants français » (*Idem* : 17). Face à cette situation, il est aisé de comprendre l’émergence du concept de F.O.U. au sein de la pratique et de la réflexion des enseignants de langue.

Il nous semble en outre tout à fait possible de mettre en relation l’évolution de la mobilité universitaire internationale et celle du français sur objectifs universitaires. Comme le signalent Jean-Pierre Cuq et Isabelle Gruca dans leur *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, « la formation linguistique d’étudiants de médecine, de droit, de sciences exactes, est une des priorités de la coopération universitaire. [...] Parmi ceux-ci, les étudiants dits scientifiques étaient particulièrement ciblés par les services culturels, dont une des charges est de les orienter le plus efficacement possible vers les formations idoines offertes par les universités françaises » (Cuq & Gruca, 2011 : 363). Les universités françaises et francophones savent de mieux en mieux s’adapter à leurs nouveaux publics de plus en plus nombreux d’étudiants allophones, elles définissent et conçoivent leurs propres dispositifs de formation, avec la collaboration de divers partenaires et en proposant différentes modalités d’enseignement-apprentissage. Nous pouvons globalement trouver des préparations avant la rentrée universitaire dans le pays d’origine ou d’accueil en présentiel, par exemple, au sein des centres de langue des universités sous la forme de stages intensifs ou encore auprès du réseau des Alliances françaises et Instituts français, mais aussi à distance, grâce aux plateformes de formation ouverte et à distance gérées par divers établissements, puis des préparations pendant les études dans le pays d’accueil, par exemple, au sein des centres de langue des universités, et aussi à distance, avec les centres de ressources en langues. Pour être efficace, ces différentes modalités devraient être considérées comme complémentaires et s’intégrer de façon cohérente au

---

<sup>3</sup> L’agence CampusFrance, agence nationale pour la promotion de l’enseignement supérieur français à l’étranger, publie annuellement une étude intitulée *Chiffres clés* qui fournit des statistiques détaillées sur ce sujet. D’autres études sur le thème de l’accueil des étudiants étrangers dans les universités françaises sont aussi disponibles.

sein d'un dispositif général. L'objectif de ces formations est de donner aux étudiants les outils nécessaires qui leur permettront de comprendre les cours magistraux, de produire des travaux écrits et des exposés oraux tout en respectant les exigences universitaires, d'effectuer des démarches administratives, de s'adapter à un milieu culturel différent, etc. Le F.O.U. concerne en outre aussi les pays où l'enseignement supérieur est dispensé en français, ou encore, les étudiants inscrits dans les filières universitaires francophones<sup>4</sup> et dans les formations universitaires françaises et francophones délocalisées à l'étranger telles que les doubles diplômes et les programmes d'études intégrées. Les contextes sont différents mais les besoins de formation en termes d'accueil et de préparation aux études supérieures en français sont similaires.

Si nous devons effectuer une analyse schématique de la langue, dans le cas concret de notre étude, d'une vision micro à une vision macro, nous pourrions identifier trois stades différents : le F.O.U., le F.O.S. et le français général. Le F.O.U. serait alors une branche du F.O.S., une sorte de F.O.S. visant la maîtrise des techniques universitaires. Parallèlement à cela, nous pouvons également remarquer que le F.O.U. doit prendre en compte une série de contextes emboîtés : la maîtrise des exercices universitaires, la plupart du temps propres à l'organisation d'une discipline ou d'un champ disciplinaire, celle-ci dépendant à son tour de l'organisation universitaire, qui dépend quant à elle de la culture nationale. Il est alors nécessaire que le F.O.U. traite simultanément plusieurs problématiques afin d'offrir les outils nécessaires à la conception de dispositifs de formation complets. La prise en compte de ces divers contextes imposent en effet de « nouvelles démarches et de nouvelles propositions didactiques : le français sur objectif universitaire se veut une tentative de réponse ordonnée » (Pécheur, 2011 : 22). Ce concept émerge aussi par conséquent d'une pluralité de situations d'enseignement-apprentissage<sup>5</sup> et requiert alors une offre de formation conçue presque sur mesure pour répondre à la demande.

Le F.O.U. va donc apparaître presque naturellement comme une déclinaison du F.O.S. puisqu'il s'agit bien là de développer une approche basée sur une connaissance approfondie des besoins d'un public précisément ciblé, les étudiants, et nous considérons que la réussite de ceux-ci requiert la maîtrise de diverses compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques préalablement identifiées mais, étant donné la forte hétérogénéité au sein de l'ensemble des étudiants allophones, le F.O.U. doit faire preuve d'adaptabilité et de souplesse face aux divers contextes possibles. L'analyse des situations de communication spécifiques à la vie universitaire<sup>6</sup> dans son ensemble va alors être un élément déterminant dans la cadre de cette démarche.

---

<sup>4</sup> Les filières universitaires francophones sont gérées par l'Agence Universitaire de la Francophonie, elles offrent la possibilité de faire des études supérieures en français dans un pays non francophone.

<sup>5</sup> Pour la définition de certains concepts clés en didactique des langues et, plus particulièrement, en français langue étrangère, nous recommandons le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*.

<sup>6</sup> Pour plus d'information sur le français sur objectifs universitaires, nous recommandons aussi le dossier « Faire des études supérieures en langue française », *Le français dans le monde – Recherches et applications*, n° 47.

### **3. Les tendances didactiques et la recherche-action en F.O.U.**

Les approches, les théories et les pratiques, concernant le français sur objectifs universitaires sont multiples et diverses. Même si nous avons souvent tendance à établir des liens entre les démarches mises en œuvre dans le cadre du F.O.U. avec celles utilisées par le F.O.S., nous utilisons encore rarement celles-ci dans le processus d'élaboration des programmes de formation destinés aux étudiants allophones. La prise en compte des besoins fondamentaux de ce public est par conséquent limitée. Nous pouvons toutefois signaler des améliorations notables dans les recherches récentes sur le F.O.U. qui tentent d'associer la démarche didactique issue du F.O.S. à l'étude des discours universitaires afin de mieux cibler les besoins fondamentaux des apprenants et de mieux y répondre en fournissant des outils appropriés aux formateurs.

Les contenus des formations proposées par les universités françaises et francophones aux étudiants allophones sont très divers, ils peuvent « porter sur la langue elle-même, la méthodologie universitaire, le contexte culturel et/ou les composantes institutionnelles » (Mangiante & Parpette, 2011 : 41). Les contenus linguistiques comprennent bien souvent des cours de langue générale et de spécialité, la méthodologie offre les outils nécessaires à la maîtrise d'exercices universitaires classiques tels que la prise de note, les règles de l'écriture académique, la prise de parole en public, le commentaire et la dissertation, ou encore la note de synthèse. Les contenus culturels sont fréquemment abordés sous la forme de cours de civilisation française mais aussi via des activités telles que des visites guidées et des repas d'intégration. Quant aux composantes institutionnelles, elles sont normalement présentées lors de la rentrée universitaire dans les réunions d'accueil et les visites des divers services de l'université. Il est évident que tous ces axes sont importants pour la préparation et l'intégration des étudiants allophones dans le système universitaire français, mais « les contraintes de temps, de ressources humaines et budgétaires obligent la plupart du temps les centres de formation ou les universités à faire des choix » (*Idem* : 41). Les programmes des formations tentent souvent de suivre une progression du plus général au plus précis, du contexte d'origine vers le contexte d'accueil. A titre d'exemple, la préparation aux études supérieures en France avant le départ peut tout d'abord permettre de réaliser une première analyse des besoins et de sensibiliser les étudiants à l'enseignement supérieur français en proposant une présentation générale de son fonctionnement et des principales modalités de travail, des stages intensifs à l'arrivée avant la rentrée permettent ensuite de travailler sur les situations d'insertion au sein de l'université et de présenter la méthodologie universitaire tout en prenant en compte les acquis de la préparation initiale et de l'analyse des besoins, et les cours durant les études offrent enfin la possibilité de travailler entre autres de façon plus approfondie sur la compréhension des cours magistraux et la méthodologie de la production des travaux écrits et des présentations orales. C'est de fait la complémentarité de ces diverses étapes qui fait émerger une cohérence au sein de l'ensemble du dispositif de formation.

Etant donné que nous nous trouvons face à un public cible avec des besoins particuliers, en l'occurrence les étudiants allophones, et que nous rencontrons des contraintes matérielles et temporelles qui justifient d'établir des priorités pour faire face à une situation urgente, l'intégration de ces étudiants et la réussite des études supérieures en langue française, la démarche du F.O.S. semble être la plus appropriée. Il est toutefois

sage de prendre une distance critique face à cette réflexion. Comme nous l'avons rappelé précédemment, les étudiants viennent à présent de filières et de niveaux d'études très différents, avec des niveaux de langue très divers, et originaires de contextes culturels et de systèmes éducatifs variés, nous avons donc affaire à un public hétérogène tant dans son projet de formation que dans les besoins qui peuvent être identifiés. Nous pouvons remarquer que, dans le cadre du F.O.U., « la méthodologie F.O.S. s'accommode mal d'un contexte institutionnel contraint, préformaté, comme celui de l'université, et relève davantage de la réponse « sur mesure » à une demande de formation ciblée. C'est pourtant bien cette méthodologie qui est le mieux à même de traiter ces publics nombreux, à la présence récurrente, aux besoins très spécifiques et urgents » (*Idem* : 41). Le principal défi à relever va donc consister à « concilier les exigences du public et le cadre institutionnel qui l'accueille » (*Idem* : 41). C'est souvent à ce stade que les formateurs vont devoir opérer des choix exigeants et stratégiques tout en essayant de suivre une démarche cohérente et adaptée aux différents publics.

Comme nous pouvons le constater, la démarche à suivre pour élaborer un programme de formation en F.O.U. va suivre les grandes étapes décrites dans la méthodologie du F.O.S. tout en s'adaptant au public et au contexte universitaires. Nous nous permettons ici de rappeler les principales étapes et nous renvoyons également à la bibliographie présentée à la fin de cet article. Il est tout d'abord nécessaire d'identifier la demande, celle-ci peut-être explicite, par exemple, lorsque certains échanges entre universités prévoient un stage intensif dans l'établissement d'accueil avant la rentrée universitaire, mais elle se transforme souvent en offre puisque les universités signataires de la charte ERASMUS ainsi que d'autres accords de coopération universitaire internationale doivent proposer des mesures d'accompagnement des étudiants en mobilité, dont bien évidemment des formations linguistiques. Il faut ensuite analyser les besoins des étudiants allophones, il s'agit ici de repérer les compétences dont ils vont avoir besoin pour suivre dans de bonnes conditions des études supérieures en langue française : compréhension des cours magistraux, respect des modalités de travail, maîtrise des méthodes universitaires requises pour les travaux écrits et les présentations orales, connaissance du fonctionnement institutionnel de l'université. Après cette étape vient la collecte des données, celle-ci pouvant être un recueil de discours et de documents « existants » tels que des enregistrements de conférences et de cours magistraux, des documents distribués lors des travaux dirigés, des annales d'examens et de concours, mais il est aussi envisageable de constituer des discours « sollicités » (Mangiante & Parpette, 2004 : 58) tels que des entretiens avec divers membres de la communauté universitaire. Il est bien sûr ensuite important d'analyser les données recueillies, il s'agit là d'opérer des choix précis dans la diversité des supports sélectionnés et de réaliser un véritable travail d'analyse du discours afin de découvrir les caractéristiques principales des discours universitaires qui sont de fait à présent étudiés par divers spécialistes. A partir des étapes précédentes, il est enfin possible d'élaborer les unités didactiques tout en prenant soin de déterminer la « stratégie » à adopter, de choisir les « spécificités pragmatiques et linguistiques, les contenus notionnels » à aborder, de se charger du « traitement technique des données audio et vidéo », d'élaborer des « activités en fonction des modalités d'apprentissage privilégiées » et de déterminer des « dispositifs d'enseignement-apprentissage » (Mangiante & Parpette, 2011 : 42-43) appropriés aux contextes donnés et aux objectifs fixés. Il ne s'agit pas ici de proposer une démarche figée pour l'élaboration d'un dispositif de formation en F.O.U. mais plutôt des outils qui permettent de s'adapter aux divers contextes rencontrés.

La démarche proposée dans le cadre du F.O.U. par divers enseignants-chercheurs spécialistes de ce domaine est, comme nous pouvons le constater, extrêmement cohérente dans son principe, mais nous nous trouvons toutefois face à un dispositif lourd à mettre en place dans des contextes institutionnels et matériels très complexes. Le public des formations de F.O.U. est bien souvent très hétérogène, le nombre d'heures de cours trop faible, et les ressources humaines et matérielles font encore défaut dans bien des cas. Ce sont donc là plusieurs obstacles à franchir. Il faut cependant reconnaître que le concept de F.O.U. est exposé à une certaine volonté d'institutionnalisation ces dernières années au sein des universités françaises et nous commençons à en voir les bienfaits au niveau de l'élaboration et de la mise en œuvre des dispositifs de formation.

#### **4. Vers une institutionnalisation du F.O.U.**

Face à la démocratisation et au développement des échanges internationaux entre universités partenaires, de plus en plus d'offres tentent de répondre à l'abondante demande en matière de préparation aux études supérieures en français. L'élaboration des dispositifs de formation en français sur objectifs universitaires requiert la mobilisation de diverses composantes institutionnelles présentes au sein des universités et la création de différentes synergies entre l'ensemble des personnels. Ces programmes nécessitent en effet une articulation cohérente entre tous les acteurs de la formation universitaire. Ce sont de fait là aussi de nouvelles façons de travailler qui vont s'imposer.

Comme nous pouvons le constater, il existe, dans le cadre du F.O.U., un véritable intérêt d'établir des « synergies entre les différents services des universités impliqués dans l'intégration linguistique, culturelle, institutionnelle des étudiants allophones, garantie de la réussite de leurs études supérieures en France » (*Idem* : 229). Nous pouvons trouver principalement deux types de synergies via lesquelles apparaissent deux axes de coopération : un niveau externe aux universités, par exemple, avec des partenariats entre le réseau culturel français à l'étranger et les universités locales pour la prise en charge de la sélection des candidats à certains programmes de mobilité internationale, la gestion des dossiers ainsi que la mise en œuvre d'une formation adaptée dans le pays d'origine avant le départ ou la proposition d'un stage intensif en France avant la rentrée universitaire, et nous avons aussi bien entendu un niveau interne aux universités qui requiert une étroite collaboration entre divers services tels que la filière F.L.E. et son laboratoire de recherche, le service des relations internationales, le centre de langue et la bibliothèque universitaire, à titre d'exemples. La coopération entre les universités françaises et les universités partenaires étrangères doit bien sûr également être renforcée et prendre en compte toute les étapes des projets de mobilité, de la mise en place d'un accord bilatéral et/ou multilatéral au retour des étudiants dans leur pays d'origine, en passant par la sélection des candidats et leur préparation aux études supérieures en français. Il ne faut pas non plus oublier d'intégrer à ces diverses collaborations les enseignants-chercheurs des différentes disciplines accueillant régulièrement dans leurs cours des étudiants allophones. Il est alors en effet important de rappeler que « la démarche F.O.S.-F.O.U. nécessite au sein des centres de langue, aussi bien à l'étranger dans la préparation des étudiants aux études en France, que dans les pays francophones au sein des universités, qu'en France, un travail d'équipe avec

une réelle mutualisation des ressources et des moyens » (*Idem* : 229). Le rôle de ces nouvelles équipes est de concevoir des programmes et contenus d'enseignement cohérents et adaptés aux besoins des étudiants allophones.

Si, comme nous venons de le démontrer, des collaborations sont possibles pour l'élaboration des divers dispositifs de formation en F.O.U., d'autres collaborations doivent également être envisagées en ce qui concerne la phase d'élaboration didactique et de conception des supports de formation. Il est en effet important de signaler que « devant l'ampleur de la tâche consistant à recueillir, analyser et exploiter les données universitaires nécessaires à la construction de cours de F.O.U., il serait intéressant d'envisager dans l'avenir d'étendre la mutualisation des ressources à la constitution d'une banque de données commune aux universités françaises » (*Idem* : 230). Une mutualisation des données collectées permettrait un gain de temps et d'énergie aux formateurs dans la préparation de leurs cours et cela représenterait aussi un bon point de départ pour une réflexion et un partage sur les pratiques didactiques dans ce domaine. Ce principe devrait être effectif au niveau national, par exemple, via une plateforme de formation ouverte et à distance coordonnée et gérée par une équipe de spécialistes qui permettrait à chaque centre de langue de déposer ses propres supports mais aussi d'utiliser ceux créés par d'autres collègues en fonction de ses propres besoins. Il s'agit également de combler le vide éditorial qui existe dans ce domaine et de se donner finalement les moyens d'appliquer une élaboration des unités didactiques « sur mesure ». Cette démarche collaborative incluant tous les acteurs concernés directement ou indirectement par le F.O.U. favoriserait aussi la prise en compte de l'ensemble des besoins du public cible et faciliterait fort probablement le dépassement de certains obstacles matériels et institutionnels qui freinent encore trop souvent la mise en œuvre des dispositifs de formation. Pour que tout cela soit réalisable, il est important d'envisager des plans de formation pour les formateurs ainsi que de nouvelles fonctions dans l'organisation des centres de langue des universités tels que des coordinateurs pédagogiques en charge du F.O.U. et il est primordial que ces personnes puissent se consacrer à temps complet à l'ensemble de ces missions. C'est en faisant preuve d'une réelle organisation à tous les niveaux que l'ensemble des stratégies du F.O.U. pourront être complètement déployées et efficaces.

Dans le cadre du F.O.U., des synergies entre formation, enseignement et recherche sont nécessaires. Nous constatons, par exemple, que « la collecte des données, leur traitement (description du contexte, sélection d'extraits, tableau synopsis des contenus, transcriptions), la création de propositions pédagogiques peuvent dynamiser une synergie entre formation didactique et enseignement » (*Idem* : 232). Une partie de plus en plus considérable des masters en didactique du F.L.E. intègrent à présent dans leurs programmes des modules en F.O.S. voire en F.O.U., il peut alors être intéressant de proposer aux étudiants un travail de terrain dans ce domaine et de les associer à l'élaboration des unités didactiques tout en étant encadrés par des enseignants-chercheurs expérimentés, et il s'agit là pour les premiers d'une véritable expérience d'enseignement et de recherche valorisante. Des synergies entre l'enseignement du F.L.E. et la recherche voient aussi le jour puisque « depuis quelques années, des travaux sont menés sur le fonctionnement des discours universitaires » (*Idem* : 232) dans une perspective à la fois de description et de formation. Ce type de recherches permet non seulement d'avoir une vision plus scientifique des divers modes de transmission des connaissances dans le milieu universitaire mais aussi d'améliorer la qualité de



l'enseignement délivré en contribuant, par exemple, à opérer des choix appropriés et cohérents quant à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement ou encore à l'intégration d'outils complémentaires dans les cours magistraux et les travaux dirigés ou pratiques. Comme nous l'avons déjà remarqué précédemment, des synergies entre le F.L.E. et les autres disciplines universitaires sont aussi possibles et même indispensables car « les projets de F.O.U., pour être menés de façon efficace, supposent au-delà d'une tolérance bienveillante des enseignants des disciplines, une participation effective de certains d'entre eux à une réflexion et à des initiatives sur l'intégration des étudiants allophones dans leurs cursus » (*Idem* : 233). Les enseignants-chercheurs en F.L.E. peuvent, par exemple, collaborer avec leurs collègues d'autres disciplines pour modéliser les travaux universitaires demandés aux étudiants et des séances de tutorats pourraient être proposées par des étudiants français de master ou préparant les concours de recrutement d'enseignants afin d'offrir des repères méthodologiques et des entraînements réguliers aux étudiants allophones. Comme nous pouvons le constater, « c'est donc une collaboration solide entre le F.L.E. et les disciplines qu'il est important de développer pour intégrer davantage la formation des allophones au fonctionnement de l'université » (*Idem* : 234) et ces diverses synergies rendent en outre possible la réalisation de véritables projets de recherche-action.

L'institutionnalisation progressive du F.O.U. qui passe, entre autres, par la reconnaissance de nouvelles fonctions, par la mise en place d'étroites collaborations entre les acteurs majeurs de la vie universitaire et de nouvelles synergies, ou encore, par l'élaboration de dispositifs de formation de plus en plus variés pour tenter de répondre à l'ensemble des besoins, favorise le développement d'une recherche-action de qualité dans ce domaine et donne par conséquent au F.O.U. une identité propre dans le paysage universitaire français actuel. C'est ainsi que ce concept émerge avec une belle vitalité et forme un champ de réflexion réellement passionnant.

## **5. Conclusion.**

L'enseignement-apprentissage du français langue étrangère dans le cadre de la préparation aux études supérieures en français n'est pas une démarche nouvelle puisqu'une réflexion didactique et méthodologique a déjà été développée depuis les années 1970 en France. Mais face à la démocratisation et au développement récent de la mobilité internationale des étudiants, les problématiques émergentes sont devenues de plus en plus nombreuses et diverses, et ce champ de réflexion a à son tour connu une évolution impressionnante et s'impose de nos jours dans le paysage universitaire français avec une identité et une démarche propres. Cette évolution est aussi à mettre en relation avec celle de l'université française qui développe aujourd'hui des dispositifs importants d'aide à la réussite et qui a pris conscience des difficultés rencontrées par les étudiants allophones. Signalons aussi que les nouvelles approches didactiques de la formation par compétences rapprochent les pratiques pédagogiques utilisées avec les étudiants français de celles qui sont mises en œuvre pour les étudiants allophones. Les réflexions sur les discours académiques et sur la méthodologie universitaire concernent d'ailleurs tous les publics, ce qui permet donc également un rapprochement entre le F.L.E., les autres disciplines et les principaux acteurs de la vie universitaire. Nous

sommes donc face à un concept émergent qui présente un intérêt fondamental pour l'ensemble de la communauté universitaire.

La mise en œuvre de dispositifs de formation en F.O.U. est très variable étant donné la diversité des contextes. Les possibilités offertes, d'un côté, et les contraintes imposées, de l'autre, par les contextes d'enseignement-apprentissage ainsi qu'au niveau institutionnel, favorisent réellement ou, au contraire, rendent difficile la mise en œuvre de tels dispositifs. L'intérêt de la démarche du F.O.U. est de proposer aux formateurs une série d'outils de référence qui permettent d'élaborer des programmes de formation cohérents et adaptés à des situations très diverses. Cela représente de fait une véritable richesse.

Il est vrai que les dispositifs de formation en F.O.U. sont complexes à mettre en œuvre mais la reconnaissance progressive de l'efficacité de ce concept ainsi que le développement de la recherche-action dans ce domaine offrent peu à peu de nouveaux moyens humains et matériels. Le F.O.U. ouvre de fait de nouvelles perspectives pour la didactique du F.L.E. et celles-ci vont fort probablement s'enrichir prochainement de nouvelles recherches interdisciplinaires.

## **Références bibliographiques**

Cuq, Jean-Pierre (2003) *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris : Clé International.

Cuq, Jean-Pierre & Gruca, Isabelle (2005) *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Mangiante, Jean-Marc & Parpette, Chantal (2004) *Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris : Hachette Français Langue Etrangère.

Mangiante, Jean-Marc & Parpette, Chantal (2010) « Faire des études supérieures en langue française », *Le français dans le monde – Recherches et applications*, 47, 186 p.

Mangiante, Jean-Marc & Parpette, Chantal (2011) *Le français sur objectif universitaire*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.

Pécheur, Jacques (2011) « Le français sur objectif universitaire, un programme et un chantier », *Le français dans le monde*, 374, p. 22-23.